

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR de la LIFA

Mercredi 12 février 2025 - Vaires sur Marne

Présent(e)s :

Mmes :

Nathalie Collet – Gaby ECHEVERRY – Laure FARELLE – Marine MAHIEU –
Anne TOLLARD –
Tifenn GLEONNEC – Tiffany CHEVALIER –

MM. :

Frédéric ANDOLFI – Denis BARTHELEMY – Emmanuel COËZ – Pedro FERREIRA –
François L'ECU – Roger SCHELSTRAETE – Alain TASSY –
Jean-Pierre VAN LONDERSELE –
Mathieu FARELLE – Éric NOTTELET – Adrien DRUENNE – Pedro SANZ

CDA77 : Jean-Pierre LEROUX
CDA91 : Christian MARCHIORI
CDA95 : Florian FORTHOMME

– CDA78 : Karine CANAL
– CDA92 : Alain TASSY

19h30 - Début de séance

❖ Point sportif :

Pôle : Eric Nottelet

Lors des premiers tests ergo tous les athlètes avaient battu leur record personnel avec des performances de bon niveau national. Lors de l'évaluation nationale, 2 athlètes se distinguent et la plupart se classent dans les 20 premiers.

On peut dire que les collectifs junior homme et femme se situent dans le haut du panier. A l'évaluation fédérale, 5 d'entre eux se classent parmi les 12 premiers.

Ce samedi départ pour le stage de Mimizan avec 27 participants.

Pedro précise qu'ils ont testé les épreuves du nouveau programme avec de bons résultats, et que par la suite ils l'adapteront pour les prochaines échéances bateaux courts. Un stage national est prévu à Vaires du 21 au 23 février 2025.

Adrien souhaite revenir sur les précisions de Pedro concernant le récent programme mis en place par le tout nouveau directeur du CNE. Il précise à l'intention d'Eric et de Pedro que ce programme a été mis en place pour une durée de 6 semaines et les met en garde contre une adaptation qui pourrait les induire en erreur, car si l'on

souhaite intégrer les collectifs nationaux, il sera nécessaire d'avoir appliqué le programme au préalable. Adrien leur propose de se réunir pour en reparler. En tout état de cause, Frédéric se félicite d'ores et déjà de ces bons résultats après la décision prise l'an dernier de rajeunir les effectifs du pôle sur une période de 3 ans. Seul regret que les clubs franciliens ne jouent pas le jeu avec leurs meilleurs éléments non-inscrits au pôle.

Résultats sportifs Pôle espoir Vaires

Challenge BTX courts du 12 janvier 2025

2-FJ18

- 1^{ère} PIVIDORI Kassandra VOA / CARRE Maëlys AMMH
- 2^{ème} BOURY Jeanne VOA / VALETTE Victoria AMJ
- 3^{ème} TUPIN Louise TOURS AC / JOLY Maï Lan SNP

1XFJ18

- 1^{er} VIELLARD Maëna VOA
- 3^{ème} BOURY Jeanne VOA
- 5^{ème} RUHANT Manon USGravelines

2-HJ18

- 1^{er} BERNARD Sacha CNMelun/ WYNTEIN Sacha CNMeaux
- 2^{ème} DUPONT Camille SNP/ BREGEON Zadig SNAnge
- 3^{ème} EL HAMRI Adam/ CAILLEAUX Hippolyte ASM
- 7^{ème} STEPHAN Swann AMMH / REDON Timéo AMJ

1XHJ18

- 2^{ème} GREMION Paul COMA
- 4^{ème} KHALOUA Maël AMJ
- 5^{ème} AHARFI Jérémie SNHS
- 8^{ème} MITCHELS Emmanuel SNHS

2-FU23

- 4^{ème} GORGUET Céline AMJ/ FLAGEUL Mélissa ASCE

1XFS

- 2^{ème} PHILLIPE Lou (FJ18) AMMH

1XU23PL

- 1^{er} LEFEBVRE Antoine AMMH
- 7^{ème} BARET Louis ASM

2-HS

- 4^{ème} NOTTELET Mathis/ DAGATA Pierre AMJ

Bilan BTC 1 & Coupe LIFA 1

Les conditions météorologiques (grand froid) ont perturbé les courses et surtout engendré beaucoup de difficultés lors des départs. Ce à quoi Adrien rappelle que c'est dans un but de formation que ces compétitions sont organisées et note qu'il serait certainement judicieux de remettre en place la réunion des délégués dans ces circonstances où seraient traités : le maintien des engagés et indiquer les responsabilités de chacun. Alain Tassy pointe par ailleurs le problème inhérent aux universitaires qui ne sont pas trop habitués aux règles de compétition.

Duel Avenir

Bonne compétition qui participe à la dynamique sportive départementale et qui permet aux jeunes sportifs d'apprendre à concourir en régate et Adrien rappelle que du point de vue de la LIFA c'est bien une récompense et non une sélection. Anne se dit très heureuse que les jeunes de P.Brossolette Le Perreux aient pu ainsi apprendre à se connaître.

En termes de résultat le CD94 termine troisième chez les hommes et les filles terminent à la 5^{ème} place. Au classement général le CD94 termine deuxième juste derrière le CDA69

MAif Indoor

Anne souligne une belle participation UNSS le jeudi soir et l'Avirose qui prend également de l'ampleur.

Pedro Ferreira nous informe que le département du 92 souhaite remettre à l'honneur Le Parc de Sceaux et que la Scène Musicale pourrait accueillir les futures épreuves Indoor.

❖ Colloque des entraineurs :

Le colloque s'est tenu le 4 février à Vaires. Il s'adressait aux entraineurs et entraineurs bénévoles travaillant sur le secteur compétition et axé sur deux grands chapitres : la protection des publics et le nouveau programme fédéral du haut niveau. Avec un grand nombre d'entraineurs présents nul doute que ce format sur une journée convient mieux que les réunions en soirée. Les intervenants et interventions furent de grande qualité, et les temps forts de cette journée furent les échanges avec le nouveau directeur du CNE et les élus FFA ainsi que le travail collaboratif. Pedro fait remarquer qu'en ce concerne les bénévoles ces derniers travaillent la journée et que les réunions en soirée leur sont utiles. En pièce jointe le compte-rendu du colloque.

Frédéric ajoute que cette année il n'y a pas de recrutement de candidats BPJeps à Vaires ni à Vichy, ceci devra être surveillé de près car c'est la base du développement de l'aviron. Le sujet de l'emploi est très important et il serait bon que les encadrants puissent communiquer sur leur vie professionnelle pour peut-être susciter des vocations.

Pedro rappelle l'importance des labels devant les autorités administratives. Débat des participants sur un moyen de récompenser les bénévoles : une journée, barbecue, pour les clubs : créer un groupe WhatsApp...

❖ Formation :

15 candidats de grande qualité et très participatifs.

Tous les départements ont soit terminé la formation Initiateurs ou sont sur le point de la finir avec la possibilité de terminer à la date qui leur convient.

Adrien ajoute un mot sur la formation indoor organisée par la fédération avec 17 candidats réunis à Lagny, les autres sont sur liste d'attente.

Formation aux gestes de premier secours : nouveau format sur 2 heures (Gestes qui sauvent) par rapport au PSC1 (Prévention et secours civiques) d'une durée de 7h. Ce nouveau format pourrait s'adresser à nos bénévoles et JP Van Londersele indique qu'il va se rapprocher de Nautisme en Ile de France pour les modalités.

❖ ParaRowing :

La date de la ParaRowing est arrêtée au 8 juin 2025, suite à la défection de la Gavirate. Pour cette manifestation, World Rowing procédera à des classifications internationales qui devraient intéresser nombre de nations pour les prochaines grandes échéances.

❖ Point financier :

Chiffres provisoires en attente de la réunion avec l'expert comptable le 14/02/25
2023 était une année atypique, on retrouve un résultat proche de celui de 2022 (qui était de 37 943 €)

	R2024	R2023	Ecart	Commentaires
Produits exploitation	841 790	1 174 628	-332 838	Aide régionale fonds urgence touché en 2023 pour env 200 K€ Moins d'aide FFA pour 32 K€ (sinistre vichy, aide coupe de France) Pas la pararowing en 2024, pas opération ergo (71 K€)
Produits financiers	5 005	2 151	2 854	Intérêts du livret A à 3% nets + Ouverture Livret supp ouvert fin mai 2024. Rémunérés à 2% bruts
Produits exceptionnels	6 319	6 572	-253	
Total produits	853 114	1 183 351	-330 237	
Charges exploitation	822 928	1 108 004	-285 076	moins de frais de manifestations 17 K€ / versement des aides sinistre vichy pour 161 K / pas l'opération ergo pour 71 K
Charges financières		26	-26	
Charges exceptionnelles	5 794	19 186	-13 392	en 2023, écritures comptables "pertes sur exercices antérieurs" de 11 K€
Total charges	828 722	1 127 216	-298 494	
Impôts sur bénéfices	635	12	623	
Total résultat	23 757	56 123	-32 366	

pour info, provision de 12 K€ sur un loyer non reçu et gardée dans les comptes depuis 5 ans, à reprendre cette année (produit supplémentaire)

Disponibilités au 12/02/25

Compte courant	53 683
Livret bleu	80 960
Livret supp	164 126
Total	298 769

❖ Questions diverses :

Tee-shirt Educateur : 5 propositions

Question sur la baisse des licences jeunes en LIFA

Pedro nous informe que la fédération a déposé un projet européen "Water Wardens By Rowing", en collaboration avec World Rowing avec notamment la possibilité d'observer l'évolution de la pratique en lien avec les aléas climatiques.

Création d'une application « observatoire climatique pour évaluer le nombre de jours où la pratique de l'aviron a été restreinte ou impossible pour raisons climatiques.

Fin de réunion 21h30

Annexe :
Compte-rendu colloque des entraineurs
Vaires sur Marne le 4 février 2025

Accueil des participants au sein de la Maison des Sports de Pagaies dès 9H00.

Remerciements d'Adrien Druenne organisateur de cette réunion à l'intention de tous les participants venus en nombre aujourd'hui et espère que ce moment d'échanges sera très enrichissant pour tous, à la fois pour les entraineurs, bénévoles, la ligue d'Ile de France ou même la fédération avec ses 2 représentants MM. Frédéric Andolfi et Jean-Pierre Bremer ici présents

Avant d'entamer ce colloque, Adrien Druenne propose un moment de recueillement avec la projection d'un diaporama à la mémoire de Guillaume Nabot, entraineur et pilier du club de Melun qui nous a quitté tout récemment.

➤ **La réunion débute avec la présentation d'Antonio Maurogiovanni.**

récemment nommé à la tête du Centre National d'Entraînement de Vaires sur Marne et qui se propose de nous exposer les grandes lignes de sa stratégie concernant le projet fédéral du haut-niveau et par là même sa philosophie du sport. Son exposé sera suivi d'un moment d'échange avec les participants. Antonio Maurogiovanni s'excuse tout d'abord de ne pas pouvoir pour l'instant s'exprimer en français mais avec la promesse d'y parvenir. C'est avec grand plaisir qu'il partage ce moment et souhaite construire une relation avec tous les participants. Avec sa quatrième semaine en France il a déjà recueilli beaucoup d'informations et reconnaît une certaine complexité dans le système. Dans environ deux semaines il projette d'aller à la rencontre des clubs et régions françaises afin d'étudier les différentes connexions car pour lui ce sont nécessairement les clubs qui sont à la base du futur international de l'aviron français et donc il est impératif que l'organisation soit parfaitement dirigée sinon il n'y aura pas de performances si les clubs ne fonctionnent pas correctement. Même si les doutes existent il faut que tous nous allions ensemble dans une seule direction. Après les JOP2024 la fédération a choisi de mettre en place une nouvelle stratégie et d'acter la création d'un CNE. Dans cet esprit les entraineurs devront être présents à Vaires sur Marne ainsi que les athlètes. C'est un grand challenge pour le futur, sûr que du temps sera nécessaire mais c'est réellement le bon modèle car il a pu le constater dans d'autres fédérations comme aux Pays-Bas, Australie, GB, Italie par exemple. Il est persuadé que nous allons y arriver. Il trouve intéressant d'organiser un stage avec des jeunes U18, U23 qui pourraient côtoyer les athlètes de l'équipe de France et ainsi donner une certaine cohérence entre la base et le haut niveau. Son travail pourra l'amener à expliquer ses principes dans les clubs pour avoir un retour et espérer placer l'aviron français dans le top 5 des nations.

Il se propose de répondre aux questions :

- *Il lui est demandé (AMJ Bilal Hassani) s'il sait depuis combien de temps les CNE existent dans les pays cités ? Pour l'Australie c'est environ dans les années 1970 avec l'arrivée d'un entraineur roumain qui a créé 5 centres gérant la base des clubs jusqu'au CNE. Puis en 2008, le CNE a été scindé en 2 : un CNE féminin et CNE masculin. Les autres centres servant au développement.*
- *Question (H.Budet) sur la connexion du haut niveau avec les clubs orientés loisirs, mais qui parfois sont les chevilles ouvrières des clubs : déplacements des athlètes ? Là il n'y aura pas d'interactions.*
- *Versailles demande s'il y aura des grands changements par rapport aux programmes actuels fondés principalement sur les enseignements Eberhard Mund ? Antonio Maurogiovanni pense que les entraineurs ont les bons programmes, il communiquera juste des informations supplémentaires et mais leur laisse leur entière liberté. Le partage de l'information est essentiel, c'est pour cette raison qu'il visitera les clubs et ainsi atteindre les jeunes dans l'optique d'aller tous dans le même sens et de leur donner l'envie d'intégrer les équipes de France.*
- *Question sur les pôles régionaux (Eric Nottelet) : le programme ainsi construit redescendra-t-il jusqu'aux pôles ? Pour être honnête Antonio Maurogiovanni avoue qu'il n'a pas encore étudié ce fonctionnement.*

Concernant les athlètes du haut niveau qui intégreront le CNE, Antonio Maurogiovanni souhaite qu'ils gardent toujours un lien avec leur club et qu'ils soient motivés par un double projet : entraînement / études voire travail. Ce principe a été appliqué pour l'Irlande avec les succès que l'on connaît et tous les athlètes disposaient de ce double projet voir même pour certains une profession (médecin pour l'un d'entre eux). Il ne croit pas au professionnalisme dans l'aviron.

- Question sur la faisabilité du programme avec un calendrier déjà entamé ? (Pedro Sanz) Là c'est Jean-Pierre Bremer, élu en charge du haut niveau à la FFA qui prend la parole pour annoncer que cela demandera effectivement de la flexibilité et de l'adaptation mais que des solutions seront trouvées.

- Question (Cedric Toublan) sait-on à quelle date les athlètes intégreront le CNE et si des adaptations sont envisagées ? Pour Antonio Maurogiovanni, deux options possibles : soit une disponibilité avec en amont analyse de l'historique et des résultats des tests ergo, soit deuxième option, une transition est nécessaire en raison des études et ou travail. Mais il va de soi qu'il est nécessaire de changer les mentalités et que l'intégration au CNE sera une obligation pour une adhésion totale au projet ; si l'athlète refuse un déménagement, il renonce car il n'est pas envisageable de supplier quelqu'un. Pour attester son point de vue Antonio Maurogiovanni créé un parallèle avec l'opéra où nécessairement tous les musiciens doivent se retrouver en même temps et se challenger entre eux afin d'obtenir le meilleur, il faut donc créer cet environnement favorable.

- Une dernière question pour conclure cet échange avec une interrogation sur la disparition de la catégorie PL aux JO, sera-t-elle présente aux championnats du monde ? (AMJ Arnaud). Aujourd'hui pour la fédération française c'est d'abord l'aspect financier qui impactera les futures décisions. Les participants remercient chaleureusement Antonio Maurogiovanni pour cet échange.

➤ **Second chapitre de cette journée** : les violences dans le sport avec l'intervention de Mme Meyrem Suleymanoglu (DRAJES IDF, Professeure de sport)

Mme Meyrem Suleymanoglu exerce en tant que professeure de sport déconcentrée en charge des violences sexistes et sexuelles, et nous précise qu'elle vient du judo et a pratiqué à l'INSEP.

Elle interroge les participants sur de possibles formations sur ce sujet qu'ils auraient déjà pu avoir ? Sont cités Colosse aux pieds d'Argile, la voix de l'enfant.

Le sujet abordé est très lourd. Aujourd'hui un viol sur mineur est opéré toutes les heures et 80% des viols arrivent avant 18 ans car c'est un public vulnérable. En France, les études sur la prévalence des agressions sexuelles en milieu sportif sont relativement peu nombreuses. A Bordeaux sur un échantillon de 1407 sportifs issus de 44 disciplines sportives, 11,2 % des athlètes interrogés déclarent avoir été exposés au moins une fois à une forme de violence sexuelle en milieu sportif et 3,6% à un viol ou une agression sexuelle. Il ressort de cette enquête que les agresseurs sont à plus de 83% des hommes et que dans 80,4 % des cas, l'agresseur est connu de sa victime. Ces faits n'entraînent un dépôt de plainte que dans environ 5 % des cas, soit 7 victimes sur les 158 recensées par l'étude.

Les violences sexistes et sexuelles se définissent comme « toutes les situations dans lesquelles une personne impose à autrui des actes, des comportements, des propos écrits ou verbaux à caractères sexuel qui, souvent, sont fondés sur des relations de pouvoir inégales entre les sexes ». Du harcèlement sexuel au viol, le champ des violences sexuelles et sexistes est immense.

Le mineur est à prendre sans sa globalité car il évolue dans différents milieux : enfants, élèves, dans des familles, des patients dans le médical, les sportifs dans les clubs et dans 90% des cas les violences viennent de personnes très proches (parents, amis, entraîneurs...). Le ministère des sports encadre et codifie le recrutement : diplôme, visite médicale, carte professionnelle et une vérification d'un fichier (FIJAIS Fichier d'effraction à caractère violent) ayant environ 18 ans d'existence. Ces obligations s'imposent à l'éducateur comme à l'employeur.

Aujourd'hui la parole se libère et les affaires sont jugées.

- Question AMJ : comment est-il possible que des entraîneurs ayant eu certains problèmes dans un club puisse à nouveau exercer dans un autre ? C'est exact le nomadisme est un vrai problème et malheureusement certains clubs recruteurs ont peur d'avouer.

Mais aujourd'hui il est possible de mener des enquêtes administratives, tout le monde a entendu parler de l'affaire Abitbol en février 2020, tout un travail réalisé grâce à la libéralisation de la parole et a débouché le 8 mars 2024 à la promulgation d'une loi Abitbol pour enjoindre les responsables de clubs de faire le nécessaire. Puis une commission d'enquête parlementaire a dressé un état de juillet à décembre 2023, mais malheureusement beaucoup de présomptions d'innocence ont été

prononcées. Donc oui les clubs et fédérations doivent faire le maximum pour ne pas voir leur réputation entachée.

Frédéric Andolfi nouveau secrétaire général de la fédération précise qu'il n'y a aucune échappatoire possible, une enquête est diligentée et le résultat abouti à l'arrêt de travail avec un courrier adressé au préfet précisant cette fin d'activité. La première mesure du dépôt de plainte entraîne une enquête judiciaire puis seconde mesure une commission disciplinaire statue sur la radiation. Cette commission est partagée avec d'autres fédérations sportives.

- Question concernant les bénévoles ? tout est en train de se mettre en place au sein de la fédération et sera terminée fin février.

En 2019, une alerte sur cette question a entraîné une expérimentation sur le département du Val de Loire avec le croisement de fichiers : 10 000 bénévoles ont ainsi été croisés, et ce qui a conduit au contrôle d'honorabilité.

Sur le plan administratif, la présomption d'innocence reste prépondérante car très peu de victimes portent plainte et en conséquence encore moins de condamnations.

Autre forme de violence : la maltraitance dans le sport c'est par exemple dans le judo l'enfant que l'on force à chuter, l'usage de propos dégradants, ce que l'on appelle la zone grise et à quel moment elle est franchie.

Le ministère des sports, la DRAJES, les départements travaillent en concertation pour la mise en place du PV d'audition qui traite de la victime, de l'enquête, et du coupable. Compte rendu d'enquête qui peut prendre jusqu'à 6 mois pendant laquelle la personne est suspendue et entraîne la perte de la carte professionnelle. L'enquête judiciaire peut prendre elle de 2 à 4 ans voire plus.

Dispositifs d'aide :

- Création de la cellule « Signal-Sports » sur tout le territoire : les signalements à la plateforme « Signal-Sports » sont traités par la cellule nationale de traitement des signalements de violences dans le sport. Les priorités sont la sécurisation de la circulation de l'information et la promotion de la plateforme de signalement.
- Le 119 pour maltraitance de l'enfant,
- France-victimes, association dans l'aide aux victimes de violences
- Colosse aux Pieds d'Argile.....

Dernièrement la fédération de tennis de table a inscrit la déclaration de violence sexuelle comme item de plainte à l'instar d'un dommage de traumatologie pour bénéficier d'un accompagnement.

Adrien Druenne précise l'importance du rôle du traçage administratif et la nécessité de remplir soigneusement sur l'enregistrement des licences le caractère « bénévole » ou « entraîneur » de la personne.

- Question : est-il toujours possible de partager le vestiaire avec différents publics de l'enfant à l'adulte ? Il est clair qu'il va falloir revoir certains modes de fonctionnement, être vigilant et Mme Meyrem Suleymanoglu cite l'exemple de Laure Manaudou dans un récent documentaire qui avait même quitté le domicile familial pour celui de son entraîneur. Aujourd'hui on ne plus dire que l'on ne savait pas.

Notion de Consentement :

- Entre un adulte et un enfant de -15 ans : non absolu
- De 15 à 18 ans et un adulte : s'il existe un consentement, c'est OK sauf dans le cas d'un entraîneur car intervient la notion d'emprise, et l'autorité de droit et de fait.

De nos jours il ne faut plus se censurer, même si l'on ne détient pas de preuves formelles juste des doutes, vous ne serez jamais inquiété car vous êtes de bonne foi.

Différence entre pédophile et pédocriminel ? le dernier est passé à l'acte (principalement des hommes 2% de femmes, taux de récurrence important et 70% commettent des viols, souvent dans l'enceinte de la famille). La victime peut enfouir ces traumatismes par peur, notamment de rater ses études et les conséquences sont plus que dommageables : suicide, troubles du sommeil, dépression, phobies....

[Les-violences-sexistes-et-sexuelles-dans-le-sport-VF.pdf](#)

- **Troisième thème de cette journée : lutte contre le dopage** intervention de M. Grégory Waldek (AFLD, médecin du sport) l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD)

Définition du dopage au sens commun et légal c'est la violation d'une règle et cette règle est internationale avec l'agence mondiale antidopage (AMA). 11 règles traitent ces manquements :

- Présence d'une substance un échantillon (urine, prise de sang, et en développement les gouttes de sang)
- Constatation de visu même sans injection au préalable
- Refus d'un prélèvement sauf si découverte d'une circonstance atténuante
- Manquement au système ADAMS : localisation du sportif
- Falsification (ex utilisation de préservatif dans périnée et percement, pénis en plastique...)
- Possession de substances interdites
- Trafic ou tentative de trafic
- Administration ou tentative d'administration d'une substance
- Complicité
- Association interdite dans le cas d'une suspension et reconnu coupable : pendant cette période interdiction de côtoyer d'autres athlètes soit une mise à l'écart
- Menaces de représailles pour décourager les signalements (film Icare sur le dopage en Russie)

Substances et Méthodes interdites :

- Inscrites sur une liste car risques pour la santé
- Améliore la performance
- Contraire à l'esprit sportif

La correspondance d'au-moins deux de ces critères détermine l'interdiction.

La liste est disponible sur le site de l'Agence Mondiale antidopage mais plutôt réservée aux experts. Le site de l'AFLD propose un moteur de recherche beaucoup plus simple avec l'entrée du nom du médicament ou de la molécule qui le compose. Il faudrait que les sportifs prennent le temps de s'y rendre systématiquement lorsqu'ils utilisent un médicament (ex Actifed avant disponible sans prescription) et il semble nécessaire de les sensibiliser à informer leur médecin, c'est de leur responsabilité.

Procédure d'AUT : Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques ex. handisport

Ces attestations peuvent être obtenues mais il faut savoir qu'elles sont décernées pour une seule molécule à la fois et restent payantes. Pour les athlètes de niveau national ou international cette autorisation est obligatoire en aucun cas pour le sportif lambda. Elle peut être obtenue a posteriori, délai particulièrement long.

Pour de plus amples renseignements = Antenne Médicale de Prévention du Dopage www.ampd.fr que l'on retrouve dans chaque région de France.

M. Grégory Waldek précise qu'il peut aussi répondre aux différentes questions et qu'il peut procéder à des consultations gratuites et anonymes.

➤ **Quatrième thème : projet FFA Para-aviron par Charles Delval**

Charles Delval revient sur la classification : PR1 para-rowing bras et épaules, PR2 para-rowing tronc et bras, PR3 para-rowing jambes, tronc et bras, PD le handicap physique et VI handicap visuel V1, V2, V3.

Handi santé : cela permet de participer à des épreuves indoor, longue distance, master et mer en s'associant à des valides : s'adresse à la mdph de son département.

Suite à différentes questions : la fédération éditera plus tard des capsules à destination des clubs qui s'orienteraient vers le para-aviron.

Remarque d'Adrien sur le questionnement de certains participants en appuyant sur le fait que le para-aviron c'est d'abord de l'aviron et que l'on rencontrera les mêmes problèmes et interrogations qu'avec les valides : comment je m'entraîne, etc...

Jean-Pierre Bremer annonce la date de la ParaRowing Regatta avancée au 7/8 juin date des championnats Sprint en raison du forfait de la régates de Gavirate. C'est une bonne nouvelle pour Vaires sur Marne car elle sera basée sur la classification internationale et les équipes de France y participeront. Si des équipages souhaiteraient y participer, la fédération peut prendre en charge la classification.

➤ **Travail Collectif :**

Ci-après résultat du travail collectif sur les remontées et problématiques de terrain et pistes de solutions réalisées par groupes de 7 participants

- **Groupe 1 :**
 1. *Championnat Nal Jeunes sans sélection*
 2. *Développement d'une catégorie « Poussin » 6-8 ans (en dessous de benjamin)*
 3. *Championnat senior avec catégorie 2+ et 4+*
 4. *Isoler les Master sur un championnat*
 5. *Gestion des crues et intempéries et trouver des solutions sur bassins fermés avec convention d'utilisation*
- **Groupe 2 :**
 1. *Gestion des crues*
 2. *Championnat Nal Jeunes*
 3. *Skiff et double en J14*
 4. *Pour favoriser le recrutement : commencer en CM1/CM2*
 5. *Rendre sport plus attractif pour les jeunes*
 6. *Problème d'alignement en courses (J14), s'orienter vers Tête de Rivière*
 7. *Communication de la fédération : pas de fil conducteur pour les clubs (quelles compétitions à privilégier), uniquement dirigée vers le haut niveau*
- **Groupe 3 :**
 1. *Recrutement des jeunes : pratiques différentes dans les clubs ; les profils des jeunes aujourd'hui sont également différents : moins dynamiques, athlétiques*
 2. *Catégorie Master en hausse au détriment des jeunes*
 3. *Offre chez les plus jeunes ; échange avec d'autres activités comme natation. Créer des défis inter collèges/lycées et faire un partenariat agressif avec un lycée : idée de bonus, points pour brevets*
 4. *Utiliser les mêmes bateaux en championnats pour les jeunes pour tous les clubs pour se disputer à armes égales*
- **Groupe 4 :**
 1. *Recrutement des jeunes sans effet JO, pas de passerelles avec écoles*
 2. *Encadrement, notamment celui dédié aux jeunes, les meilleurs encadrants sont sur les catégories cadet/junior, et les autres ne bénéficient pas de personnel très pro pour les bonnes pratiques ; cela entraine la perte de certains jeunes*
 3. *Manque d'information sur les formations et communications*
 4. *Paradoxe sport nature/santé qui coche toutes les cases mais de publicité dans ce sens*
 5. *Scolaires : comment faire pour se mettre les professeurs « dans la poche »*
- **Groupe 5 :**
 1. *La fédération doit s'occuper de relancer l'image de l'aviron*
 2. *Comment compenser la déroute JO 2024*
 3. *Nouvelle formule pour les championnats*
 4. *Travail sur les longues distances 4 ou 8*
 5. *Championnat sprint 2X garçons, filles et mixtes*
- **Groupe 6 :**
 1. *Recrutement des jeunes beaucoup trop difficile, quand ils arrivent ont déjà pratiqué d'autres disciplines*
 2. *Problèmes chez les professionnels → beaucoup de déplacements course/stages qui se chevauchent, les bénévoles compensent*
 3. *Calendrier très chargé : bien pour les gros clubs mais difficiles pour les autres*
 4. *Régates : 1 tous les 15 jours plutôt que 15 dans le mois*
 5. *Régates jeunes différenciée des Masters*

Pour essayer de répondre à certaines de ces remarques Frédéric Andolfi et Jean-Pierre Bremer prennent la parole.

Concernant les Jeunes, la fédération a tenté des championnats différenciés en gardant en tête le nombre de déplacements mais cela a paru impossible à mettre en place avec la saison déjà

entamée : certains avaient déjà réservé des hôtels, les villes avaient intégré la manifestation, etc. ils n'ont pas réussi à convaincre et demande d'attendre 2026.

La moyenne d'âge dans notre discipline est de 43/45 ans quand elle est de 30 dans beaucoup d'autres disciplines. Néanmoins il ne faut pas perdre de vue que les Masters apportent quelques subsides intéressants pour les finances, mais effectivement cela ne prépare pas l'avenir.

Pour les très jeunes il faut en effet réfléchir à un matériel adapté, l'actuel ne convenant pas.

Afin de répondre à ce recrutement beaucoup plus jeune, il faudra que certains encadrants soient orientés animateur plutôt qu'éducateur. Pour l'aviron Ecole, s'inspirer du modèle de l'aviron Marne Joinville.

Visibilité de notre discipline : nécessité de changer de mode de communication si l'on se tourne vers des publics plus jeunes. Nos sportifs de haut-niveau doivent s'impliquer davantage ils sont bien trop centrés sur eux-mêmes.

Changement de comportement des parents : comment contourner ceux qui ne souhaitent pas que leur enfant fasse de la compétition mais néanmoins les conserver et leur dédier une animation.

En conclusion, Jean-Pierre Bremer ajoute qu'ils se sont investis pour amener ce changement nécessaire et qu'il va reprendre les propos d'Antonio Maurogiovanni sur une cohérence entre les clubs et le haut niveau. Cette vision peut certainement apporter une meilleure visibilité pour les jeunes.

Question sur le sport adapté : il y a une réelle volonté de la fédération de reprendre la main et des discussions sont engagées entre la FFA et celle des sports adaptés qui ont une vision moins inclusive que la nôtre en n'acceptant pas de barreur valide.

Remarques sur les rameurs étrangers : B92 tient à témoigner que les rameurs étrangers ne sont pas à bannir car certains démontrent une plus grande appartenance à une équipe, s'impliquent mieux dans le club comparés à bons nombres de nos rameurs de haut niveau.

Remarque sur une classification très libérale des clubs : pourquoi ne pas distinguer les clubs formateurs des clubs élites ?

➤ **Fondamentaux de l'entraînement** : par Yvan Deslavière et Adrien Druenne

Yvan rappelle à tous les participants leur rôle extrêmement important dans l'éducation aujourd'hui et cela ne risque pas de s'arrêter quand on sait qu'aujourd'hui au sein de l'Education Nationale, il n'est plus possible de sanctionner. Pour en prendre conscience, il nous conte une anecdote personnelle qui l'a vu copier le mode d'alimentation de son entraîneur traduisant bien l'impact que peut avoir un responsable. Il reste à l'entraîneur une autorité dont il doit se servir intelligemment.

Ils informent les participants des aides et outils à l'entraînement, à la haute performance édités par la fédération. Ils leur demandent de les utiliser pour les aider à animer leurs sessions d'entraînement.

Sur la MAP on peut notamment trouver le livret du jeune rameur.

Il est enfin temps de clore cette journée bien riche d'enseignements et de passer à l'autre temps fort avec les initiations au padel.